

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 5 | VAL-SENNEVILLE

Compte rendu

Séance du 30 septembre 2025 à 19 h, au Centre des loisirs de Val-Senneville au 656, route des Campagnards

PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
Mme Stéphanie Dubé, conseillère de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier

ABSENTS :

M. Réjean Beaudet, conseiller de quartier
M. Évens Laforest, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

ASSISTANCE : 9 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h 01.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par Mme Stéphanie Dubé, appuyé par, Mme Janique Boutin de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2025

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par M. Jean Simard, appuyé par Mme Stéphanie Dubé, d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-02

Suivis

- a. **États avancement – parc** : La Corporation des parcs et des espaces récréatifs de Val-d'Or, qui joue un rôle clé dans le développement des parcs, renaît sous la forme d'un comité consultatif et sera prochainement en fonction.



- b. Fossés :** Le président rappelle l'importance de soutenir les agriculteurs afin de faciliter le transport des aliments, l'accès aux terres, le drainage, la rentabilisation des superficies cultivées et l'entretien des fossés. Actuellement, plusieurs fossés ne sont pas correctement entretenus, ce qui entraîne des problèmes d'écoulement des eaux, des retards d'ensemencement, une perte de superficie cultivable et, par conséquent, des pertes économiques.

On dénombre environ 8 000 hectares de terres cultivées dans la Vallée-de-l'Or, sur un potentiel de 40 000 hectares, ce qui souligne l'importance d'agir. Dans ce contexte, le Programme de développement des zones agricoles (PDZA) de la MRC de la Vallée-de-l'Or a transmis à la mairesse, en juin 2025, une demande visant l'élaboration d'un plan cyclique de 5 à 7 ans pour un entretien raisonné des fossés, allant au-delà du simple aspect esthétique. Les interventions devraient inclure la dévégétalisation, le reprofilage, ainsi qu'une définition adéquate des bassins versants afin d'assurer un écoulement optimal des eaux.

La demande du conseil de quartier a également été transmise à la direction générale et fera l'objet de travaux de réflexion.

En ce qui concerne le secteur Ten Have, les travaux publics avaient avisé cet été que la calvette brisée serait réparée et que les fossés longeant la ferme seraient entretenus. Toutefois, la calvette réparée s'est avérée être celle du chemin Beaulieu Nord plutôt que celle du chemin Beaulieu Sud. De plus, bien qu'un entretien ait été effectué, il l'a été de façon partielle et non aux endroits ciblés. La méthode utilisée pour gratter le fossé a par ailleurs causé une accumulation d'eau au centre, et le déplacement d'un fardier n'a pas permis de réaliser l'entretien attendu.

Le président souligne que la coordination des travaux n'a pas été adéquate et qu'il aurait souhaité être informé au préalable. Il demande à recevoir les photos prises par les agriculteurs afin de documenter la situation.

- c. Consultation sur l'enlèvement des pancartes et de la zone de non-stationnement sur la rue Élizabeth :** Le sujet sera discuté par le conseil municipal au caucus du 1^{er} octobre.
- d. Circulation secteur des Vals :** Ce dossier est relégué au prochain conseil.
- e. Rue Élizabeth :** Des poubelles ont été installées, l'élagage a été effectué et les esquisses ont été déposées.
- f. Stationnement et aménagements - Lac des sœurs :** Ce point est à l'ordre du jour.
- g. Pont 119 :** M. St-Jules annonce que le pont sera entièrement refait. Les agriculteurs ont été consultés pour vérifier la capacité portante. En fait, les travaux ont débuté le 8 septembre dernier et devraient être exécutés cet automne. Toutefois, une citoyenne avait reçu l'information que la reconstruction du pont n'aurait pas lieu avant trois ans. Face à cette ambiguïté, le président s'engage à vérifier s'il s'agit bien d'une réparation ou d'une reconstruction, et à s'assurer que les spécifications prévues soient respectées.

4- Sécurité routière

- a. Vitesse alléguée près de l'école et dans le secteur du village :** Des citoyens soulèvent des préoccupations concernant la vitesse excessive de certains véhicules. Lors de la fermeture des routes, les camions de Sayona ont roulé vite, rapportent certains résidents. Quant au Service minier nord-ouest (SMNO), il emprunte la route des Campagnards, traversant le centre-village. Les citoyens ont remarqué que les camions de cette entreprise roulent parfois très vite. Il est demandé de vérifier quel sera l'itinéraire. Les résidents veulent savoir si le trajet des camions est permanent ou momentané.

Les camions de Probe Gold eux aussi circuleraient trop vite dans le secteur.

Les résidents sont d'autant plus inquiets que certains chemins ruraux, comme le chemin Paré, soient des voix partagées. En effet, l'hiver, les chemins sont fréquentés par les motoneiges et véhicules tout-terrain, alors qu'en été, par des cyclistes et des cavaliers (chevaux), ce qui augmente les enjeux de sécurité.



Pour pallier à cette problématique de vitesse, le conseil de quartier demande premièrement de faire une demande à SMNO et Mine Probe Gold pour savoir quel sera l'itinéraire pour l'exploitation de la mine. Proposé par M. Jean Simard, appuyé par M. Gino Palagrossi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-03

Deuxièmement, le conseil souhaite également qu'une demande soit faite à l'agente-relais de patrouiller et de vérifier la circulation dans les chemins ruraux dans le secteur de Val-Senneville, que ce soit près de l'école ou dans le secteur du village. Proposé par Mme Janique Boutin, appuyé par Mme Stéphanie Dubé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-04

- b. Réitération de la demande – Stationnement - Lac des Sœurs :** La demande du conseil de quartier n'a pas été retenue par le CCSRM, qui considère le chemin assez large. Les conseillers considèrent que le comité n'a pas bien compris la problématique du rétrécissement de la chaussée causée par la neige et le stationnement double en hiver.

Le conseil de quartier souhaite donc réitérer sa demande au CCSRM d'interdire le stationnement l'hiver côté est à compter de l'adresse 185, chemin Val-du-Repos jusqu'à l'entrée de la rue du Souvenir et du côté ouest, élargir avec la déneigeuse coin de la promenade jusqu'à 185, chemin Val-du-Repos. Proposé par Mme Janique Boutin, appuyé par M. Gino Palagrossi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-05

- 5- Conseil de quartier : suivi des mandats :** La durée des mandats des conseillers de quartier est de deux ans et sont à renouveler à l'exception de celui d'Évens Laforest. Lors de la prochaine rencontre, il y aura renouvellement et/ou élections.

- 6- Élections municipales :** Les élections municipales sont le 2 novembre. La prochaine date du conseil de quartier sera en fonction de l'issue des élections.

7- Activités locales :

- a. Épluchette de maïs :** L'activité, qui a eu lieu le 14 septembre a été une belle réussite. Plus de 35 personnes étaient présentes.
- b. Activité d'Halloween :** Il s'agit d'une fête pour enfants de 5 à 12 ans. Les enfants de moins de 5 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte. Cet événement aura lieu au Centre des loisirs le 1^{er} novembre à compter de 18 h.

8- Budget :

- a. Trésorerie :** La mise à jour du solde de la petite caisse est de 3303,40 \$.
- b. Projets structurants :** Le président invite les gens à déposer des projets.

9- Varia

- a. Squattage au Lac-des-Sœurs :** Une discussion a lieu au sujet des squatters en campagne et des itinérants au centre-ville. La Ville n'a pas de département de travail social, ce pour quoi elle interpelle d'autres instances avec lesquelles elle travaille en collaboration. Une vérification de l'utilisation des lieux au Lac-des-sœurs sera effectuée.
- b. Virée d'autobus - chemin Beaudet :** Le conseil demande s'il est possible d'accélérer le processus qui est en cours.



CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 5 | VAL-SENNEVILLE – 30 SEPTEMBRE 2025

- c. **Maison des jeunes** : Le centre communautaire est ouvert pour les jeunes les lundis. Une annonce sur la page Facebook de la Communauté des Vals sera publiée afin d'informer les jeunes de ce service.
- d. **Rénovation du Centre des loisirs** : Le Comité des loisirs a demandé que le Centre des Loisirs soit rénové et a proposé son aide pour la peinture et les menus travaux.

10- Questions, interventions du public

Aucune.

11- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est à déterminer.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Simard, appuyé par M. Gino Palagrossi, afin de lever la séance. Il est 19 h 58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-06

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

